

Je soussigné, Docteur _____

Certifie avoir examiné le : _____ (indiquer la date)

Nom et prénom _____

Date de naissance : _____

sexe : masculin féminin

Et n'avoir constaté AUCUNE CONTRE-INDICATION à la pratique du ou des activités sportives cochées ci dessous ⁽¹⁾

^(*) De compétition

^(*) D'entraînement et d'entretien

^(*) Avec simple surclassement (d'une année)

^(*) Avec surclassement exceptionnel (d'au moins 2 années et avec des adultes) *DELIVRE PAR le MEDECIN FEDERAL UFOLEP ou un MEDECIN DU SPORT*

Remarques restrictives éventuelles _____

J'estime nécessaire une consultation spécialisée en Médecine du Sport : ^(*) oui ^(*) non

^(*) Cocher la ou les cases

Remarques :

➔ Le code du sport impose la présentation préalable d'un certificat médical avant la délivrance d'une licence sportive

> Systématiquement pour toute première demande de licence (article L 231-2 du code du sport)

> Annuellement pour tout compétiteur (« certificat datant de moins d'un an ») (article L 231-3 du code du sport)

> Conformément à l'article L 231-2 du code du sport, l'UFOLEP exige pour tout renouvellement de licence, pour un pratiquant, un certificat médical.

➔ **Multi activité**

Le code du sport précise : « ... un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité physique ou sportive pour laquelle elle est sollicitée ». Ce qui veut dire que ce certificat ne peut être délivré pour « toute activité » et qu'il doit préciser la ou les activité (s) [cocher ci-dessous].

➔ Tout médecin généraliste est habilité à la rédaction de ce certificat, sauf pour le « surclassement exceptionnel » qui doit être délivré par le médecin Fédéral Départemental UFOLEP ou un Médecin du Sport.

➔ Ne pas oublier de dater et signer le certificat.

➔ Pour les licenciés âgés de + de 40 ans et les jeunes surclassés, il est recommandé de pratiquer un examen clinique complet (cardio-vasculaire, pleuro-pulmonaire, abdominal, ophtalmologique, ORL, test d'effort, ... et tout examen complémentaire jugé utile par le médecin examinateur).

LISTE DES ACTIVITES UFOLEP merci de cocher la ou les cases souhaitées correspondant à votre demande de licence

Sports individuels – Risque 1

- 22001 Billard (11)
- 27004 Boules
- 24001 Boomerang (11)
- 22002 Bowling (11)
- 24002 Cerf-volant (11)
- 22021 Croquet
- 22003 Danse sportive (11)
- 22020 Autre danse (urbaine, classique,...) (11)
- 22022 Double Dutch
- 22023 Eveil corporel
- 22024 Football de table
- 26004 Golf et activités golfiques
- 22004 Gymnastique d'entretien (APE) (11)
- 22005 Jogging (11)
- 22025 Marche nordique (11)
- 22010 Match d'improvisation théâtrale (11)
- 24010 Modélisme aérien (- 25 Kg) (11)
- 24012 Modélisme naval (11)
- 24013 Modélisme roulant (11)
- 22026 Pêche
- 27007 Pétanque
- 22006 Randonnées pédestres (11)
- 22009 Raquette neige (11)
- 22008 Sophrologie (11)
- 23015 Tai -Chi-Chuan (11)
- 22007 Yoga Qi-Cong (11)

Sports collectifs – Risque 2

- 25001 Base-ball
- 25002 Basket ball
- 29200 Ecole du sport labellisée (7) (11)
- 26040 Flag
- 25015 Floorball
- 25003 Football
- 25016 Football Américain
- 25004 Futsal
- 25005 Hand-ball
- 25006 Hockey sur gazon
- 25007 Hockey sur glace
- 25008 Inter-cross
- 25014 Kin-ball
- 25009 Korfbal
- 25010 Rugby
- 26041 Speed ball
- 26001 Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 26036 Street Hockey
- 26037 Tchoukball
- 25012 Volley ball
- 25013 Water-polo

Sports individuels – Risque 2

- 26030 Accro-Basket
- 23011 Aikido
- 26031 Arbalète
- 27001 Arts du cirque
- 27002 Athlétisme
- 21001 Activités aquatiques d'entretien (11)
- 23013 Autres arts martiaux
- 27003 Badminton
- 23020 Boxe éducative
- 23021 Boxe française
- 26032 Caisse à savon
- 21020 Canoë-kayak
- 23014 Capoeira (11)
- 21011 Char à voile
- 27020 Course d'orientation
- 27021 Course hors stade
- 26033 Echasse urbaine
- 26020 Epreuves combinées / raid multi-activités (8)
- 26003 Escalade
- 27005 Escrime
- 27030 Gymnastique artistique
- 27031 Gymnastique rythmique sportive
- 27006 Haltérophilie – force athlétique - musculation
- 23010 Judo
- 26034 Ju Jitsu
- 23012 Karaté
- 26035 Kourach et luttes traditionnelles
- 27022 Marche sportive
- 21002 Natation
- 26005 Patinage sur glace
- 28003 Roller
- 27014 Sarbacane
- 28005 Skate
- 28020 Ski alpin
- 28021 Ski de fond – de randonnée
- 26002 Sports locaux ou traditionnels
- 27013 Squash
- 28022 Surf et autres activités neige
- 27008 Tennis
- 27009 Tennis de table
- 27010 Tir
- 27011 Tir à l'arc
- 26038 Trotinette
- 27012 Twirling baton
- 27032 Trampoline
- 26039 Viet Vo Dao
- 21012 Voile

21010 Autres activités nautiques non Motorisées

Sports individuels – Risque 3

- 29042 Accrobranche
- 28010 Alpinisme et escalade sur glace
- 29001 Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans
- 29002 Auto - Endurance (4 roues)
- 29003 Auto - Gymkhana
- 29020 Auto - Kart-cross
- 29021 Auto - Karting piste
- 29004 Auto - Poursuite sur terre
- 29005 Auto - Trial 4x4
- 26010 Biathlon – duathlon – triathlon – bike and run
- 26011 Cyclo - Bicross
- 29038 Cyclo - Cyclocross
- 26012 Cyclo - Cyclospor
- 26013 Cyclo - Cyclotourisme
- 29037 Cyclo - Dirt
- 29041 Cyclo - Vélo couché
- 26015 Cyclo - Vélo-trial-bike trial
- 26014 Cyclo - VTT
- 26021 Epreuves combinées- canyoning – raid multi-activités
- 28001 Equitation
- 29032 Moto - Activité enduro
- 29033 Moto - Activité 50cc (9)
- 29034 Moto - Activité Moto-cross (10)
- 29035 Moto - Activité Trial
- 29030 Moto - Ecole de conduite (12)
- 29036 Moto - Randonnées loisirs (13)
- 21023 Motonautisme (sauf VNM-Jet-ski)
- 29039 Parkour (14)
- 21022 Plongée sous-marine
- 29040 Rafting
- 28002 Randonnées équestres
- 21030 Ski nautique
- 28004 Spéléologie

Sports individuels – Risque 4

(Formules d'assurance à souscrire directement auprès de la Délégation départementale APAC)

- 21031 VNM-Jet-ski
- 24011 Modélisme aérien (25 kg et +)
- 24021 Parachutisme
- 24022 ULM
- 24023 Vol à voile
- 24024 Vol libre

(7) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités de risque 3 (R3), elle devra souscrire auprès de l'APAC une RAT à la journée ou une CAP annuelle - (8) Sans les activités relevant du risque 3 (R3) ou du risque 4 (R4) - (9) Vitesse, endurance, 50 A Galet - (10) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc - (11) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive» - (12) Pour les licenciés en préparation du CASM à partir de 6 ans - (13) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire - (14) L'option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents.

Nombre de sport(s) coché(s) :

Cachet Professionnel & signature du praticien